

# COMMUNE DE BEAUPUY

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

# COMPTE RENDU DU PROCES VERBAL

DE LA SEANCE DU VENDREDI 31 AOUT 2018  
À 21 heures EN MAIRIE DE BEAUPUY

SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR MAURICE GRENIER

**Etaient présents, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :**

Messieurs Maurice GRENIER, Christian GALLAIS, Jean-Louis DATSIRA, Michel FEUGA, David LEXIN FLEUR, David MAMAN, Patrick PERIC,  
Mesdames Henriette DAVID, Annie COLIN, Christine BIANCHIN, Marie-Madeleine MONFORT PERRIN, Patricia TERMOSIRIS.

**Absents sans procuration :** /

**Absents ayant donné procuration :**

M. Freddy DUHAMEL à M. Maurice GRENIER  
Mme Maryline CANNESANT à Mme Henriette DAVID  
Mme Céline MATRE à M. Jean-Louis DATSIRA

**Secrétaire de séance :** M. Michel FEUGA

**Ouverture de la séance :**

Monsieur Maurice GRENIER, Maire de la Commune de BEAUPUY, procède à l'appel et constate que, conformément à l'article L.2121-17 du CGCT, la condition de quorum est remplie.

Lecture et approbation du Compte rendu de la dernière séance du Conseil Municipal du 24 avril 2018.

**1. Feux tricolores – Modification de la délibération n° 2017/16 du 08/09/2017**

Le Maire informe le conseil municipal que suite à la demande de la commune du 18 août 2018 concernant la **rénovation du matériel du carrefour à feux tricolores (RD112) - référence : 2 AS 93**, le SDEHG a réalisé l'étude de l'opération.

Oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le projet présenté.
- Décide de couvrir la part restant à la charge de la commune sur ses fonds propres.

**2. Extension éclairage public – Modification de la délibération n° 20174/14 du 08/09/2017**

Le Maire informe le conseil municipal que suite à la demande de la commune du 7 août 2017 concernant **l'extension de l'éclairage public route de Castelmaurou, allée de l'église et chemin Cayzaguel - référence : 2 AS 89**, le SDEHG a réalisé l'étude de l'opération.

Oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le projet présenté.
- Décide de couvrir la part restant à la charge de la commune sur ses fonds propres.

**3. Toulouse Métropole – Transfert de compétence**

Par délibération du Conseil de la Métropole du 28 juin 2018 a été approuvé le transfert, à compter du 1er janvier 2019, à Toulouse Métropole, de la compétence facultative suivante : Enseignement professionnel des Arts du Cirque et notamment l'enseignement supérieur en la matière.

**Le Conseil municipal, décide, à l'unanimité,**

D'approuver l'élargissement des compétences facultatives de la métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2019

#### **4. Renouvellement convention cantine**

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire :

- à renouveler la convention entre RECAPE SA et la Commune de BEAUPUY
- à revaloriser le prix du ticket de cantine aux familles à 3.21 €, pour l'année scolaire 2018/2019
- à revaloriser le prix du ticket de cantine pour les adultes à 5.08 €, pour l'année scolaire 2018/2019

#### **5. Renouvellement convention théâtre**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte le renouvellement de la convention à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018
- mandate Monsieur le Maire afin qu'il signe ladite convention.

#### **6. Renouvellement convention lecture**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte le renouvellement de cette convention à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018
- mandate Monsieur le Maire afin qu'il signe ladite convention.

#### **7. Renouvellement contrat de nettoyage**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte le renouvellement du contrat
- mandate Monsieur le Maire afin qu'il signe ladite convention, les pièces et avenants s'y afférents.

#### **8. Création d'un poste d'Adjoint Technique Principal de 2<sup>ème</sup> classe**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, et propose au Conseil Municipal la création d'un emploi d'Adjoint Technique Principal de 2<sup>ème</sup> classe.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

#### **DECIDE :**

- de créer à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018 un emploi permanent à temps non complet (durée hebdomadaire de travail : 29.87h), au grade d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe
- de supprimer, à compter de cette même date, un emploi permanent à temps non complet (durée hebdomadaire de travail : 29.87h), au grade d'adjoint technique territorial.

#### **9. Ouverture des commerces pour 2019**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

. **PREND ACTE** de l'ouverture des commerces les dimanches et jours fériés pour 2019

Secteurs du Commerce de détails : 13 janvier - 30 juin - 1<sup>er</sup> septembre - 1<sup>er</sup> décembre - 8 décembre - 15 décembre - 22 décembre.

#### **Questions diverses :**

- L'aire de jeux du Flouquet est terminée
- Nouvelle périodicité pour le ramassage des déchets à compter du 3 juin 2019 :
  - 1 fois par semaine pour les ordures ménagères
  - 1 fois toutes les 2 semaines pour le tri sélectif
  - Plus de ramassage du verre

Fin de séance : 22h10